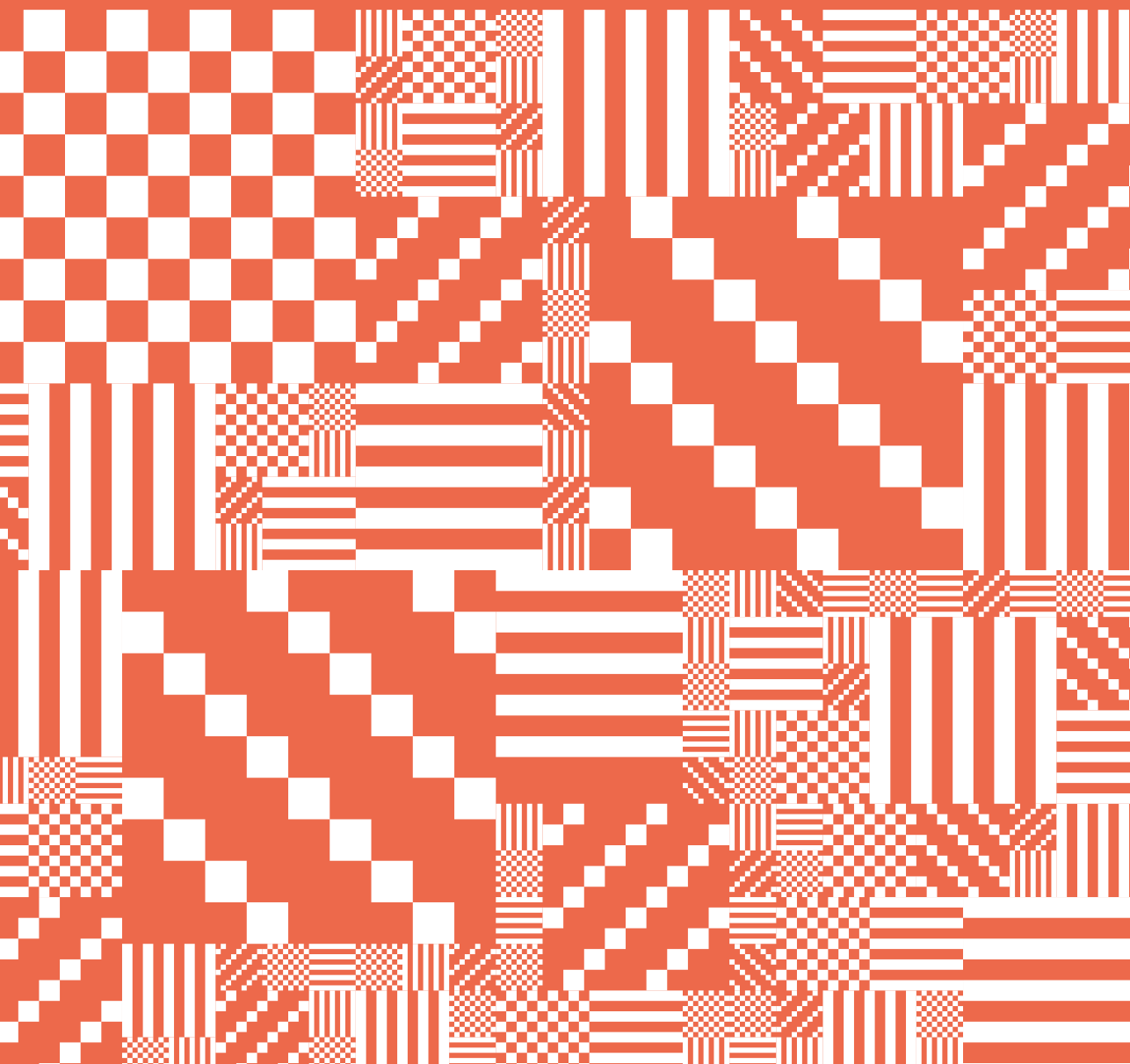


PILEn

Imaginer et construire
ensemble les futurs du livre

L'industrie de la création et de l'édition
du livre en Régions wallonne et bruxelloise
et en Fédération Wallonie-Bruxelles



Sommaire

Introduction	5
Développer l'industrie de la création et de l'édition du livre	9
Organisation et fonctionnement des pouvoirs publics	13
Conclusion	15
Annexe : Mémoire	17
Sources	24
Contact	26

Le PILEn, Partenariat Interprofessionnel du Livre et de l'Édition numérique, est une plateforme associative chargée de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement pour les différents acteurs et actrices de la chaîne du livre à travers les mutations technologiques, professionnelles et commerciales en cours. Le PILEn propose des formations, des colloques, des rencontres et mène des études. Les missions du PILEn ne se limitent pas au numérique : les projets du PILEn abordent tout ce qui touche au livre et à ses métiers.

Le PILEn est porté par six associations professionnelles représentant l'écosystème du livre en Belgique francophone : Bela ASBL (association dédiée aux métiers de la création ainsi qu'à la formation socio-professionnelle des auteurs et autrices), l'ADEB (Association des Éditeurs Belges), les Éditeurs singuliers, le SLFB (Syndicat des Libraires francophones de Belgique), l'APBFB (Association des Professionnels des Bibliothèques Francophones de Belgique) et la FIBBC (Fédération interdiocésaine des Bibliothécaires et Bibliothèques catholiques).

Introduction



Le livre, papier ou numérique, est le premier support de la connaissance et de la liberté de création.

C'est un secteur majeur des industries culturelles et créatives, dont l'importance socio-économique est désormais connue¹. En Belgique francophone, il est massivement exportateur et générateur de productions dérivées² (films, séries d'animation, jeux, *merchandising*, etc.) commercialisées dans le monde entier.

Le secteur a produit **l'un des plus grands patrimoines artistiques belges** : la bande dessinée et le livre jeunesse, où nos talents continuent de multiplier les innovations et les succès.

Les formations supérieures de qualité attirent des jeunes dans des métiers à haute valeur ajoutée, mais celles-ci ne sont pas reliées à la dynamique entrepreneuriale. Pourtant la réforme sociale WITA fédérale engage une nouvelle dynamique, qui peut encourager les jeunes à se lancer dans des activités avec un filet de sécurité. Le secteur est, avec celui des arts graphiques, l'un des plus concernés par cet enjeu.

Ces caractéristiques se sont retournées contre lui : **c'est le secteur le plus mal pris en compte, le moins soutenu en matière de politiques culturelles à la FWB et dont le département administratif n'a pas les moyens et ne parvient plus à suivre les évolutions majeures (technologiques, sociales, fiscales, etc.). C'est aussi un secteur coupé de la dynamique économique que lui offrirait un outil comme le tax shelter.**

1 Le livre représente 50 % des biens culturels matérialisés (Source : GFK France).

2 Etude du CNL sur l'adaptation des livres en films : <https://centrenationaldulivre.fr/actualites/les-resultats-de-l-etude-les-adaptations-cinematographiques-et-audio-visuelles-d-oeuvres>

Malgré les efforts du secteur pour s'organiser (son interprofessionnelle, le PILEn, est reconnue internationalement) et proposer des stratégies de développement (avec des outils comme le Contrat de filière issu des suggestions du Conseil du livre), pour cartographier ses activités, imaginer un pôle de développement en Wallonie et à Bruxelles, le contraste avec les moyens mobilisés en audiovisuel ou en arts de la scène est saisissant et, il faut l'admettre, scandaleux en regard du potentiel perdu.

Alors que l'inflation spécifique du secteur (40 % à la fabrication) perdure, ainsi que le manque d'outils et de politiques d'autonomisation par rapport aux grands groupes dans le secteur (surproduction, marges en amont et en aval trop faibles, etc.), une nouvelle stratégie globale incluant tous les niveaux de pouvoir, en tenant compte de sa dimension européenne et internationale, est plus que jamais urgente. Elle est revendiquée depuis des années.

La vision du PILEn consiste à faire vivre et développer un écosystème du livre belge francophone **fort, durable, innovant et de qualité**, largement accessible et plébiscité par tous les publics locaux et étrangers. Un écosystème qui est reconnu à la fois comme **activité culturelle de création et comme industrie économique**, professionnellement attractives, aptes à rencontrer les défis et opportunités démocratiques, technologiques, écologiques, éducatifs et sociaux et dont les acteurs et actrices collaborent activement. Il devrait aussi être soutenu structurellement par des interlocuteurs institutionnels, déléguant l'opérationnalisation des actions, et en phase avec les besoins concrets de l'écosystème.

Développer l'industrie de la création et de l'édition du livre

I. Chiffres

Le marché du livre en FWB en 2023 est en repli par rapport à 2022 : moins 5,9 % en nombre d'exemplaires vendus, mais « seulement » moins 1,2 % en chiffre d'affaires grâce à la légère hausse du prix des livres. Cette baisse en chiffre d'affaires s'ajoute à l'augmentation très importante des frais généraux liés à l'indexation générale de plus de 10 % au début de 2023. Même si les ventes restent encore légèrement supérieures à 2019, les marges sont, elles, largement réduites pour tous les acteurs et actrices de la filière : libraires, éditeurs/éditrices et auteurs/autrices. Sans parler des défis à relever par la Lecture publique (les bibliothèques publiques supportent en effet des taxes fédérales exponentielles pour les asbl, qui représentent un bon tiers du dit secteur).

Pour les maisons d'édition, il faut souligner également l'importance des coûts de production (de + 30 à + 100 % selon les types de livres), dont une seule petite partie a été répercutée sur le prix de vente des livres. Seule l'édition jeunesse a osé augmenter ses livres de 10 %, perdant dans le même temps plus de 12 % de livres vendus.

II. Développer l'écosystème en Wallonie et à Bruxelles

Création d'emploi

Le secteur du livre est le premier pourvoyeur d'emplois dans les industries culturelles et créatives en Belgique, de même qu'en Wallonie et à Bruxelles³. De nombreux mécanismes liés à l'emploi sont accessibles aussi aux métiers du livre (ex. : les flexi-jobs pour les librairies). Une stratégie de maintien et de développement de l'emploi dans toutes les activités du secteur (création, édition, diffusion) devrait être élaborée avec des objectifs visant à accroître le taux d'emploi.

Le soutien et l'accompagnement interprofessionnel à la création de projets de qualité, de créateurs et créatrices, d'entreprises, ou d'activités d'indépendant(e)s en lien avec le vaste marché francophone et européen est plus que jamais primordial. Le livre audio par exemple offre de réelles perspectives qui seraient à explorer davantage.

Professionnalisation & formation continue

Les acteurs et actrices professionnels du livre doivent être formés afin d'être autonomes dans leurs activités et ainsi devenir générateurs de revenus et de rayonnement. Le secteur doit aussi être accompagné dans les outils et compétences qui sont en train d'émerger (ex. : l'IA). Les professionnel(l)es du livre devraient avoir accès aux formations innovantes du Cepegra. Des liens pourraient également être établis entre le secteur du livre et « Wallonie Entreprendre » ou « hub.brussels ».

3 Un regard extérieur : <https://document.francebelgiqueculture.com/189/189/sup-ports/56277/catDoc323/fiche-marche-icc-business-france-belgique.pdf>

Les expériences de formation du PILEn, de l'ADEB, de Bela asbl et du SLFB, avec des moyens limités, indiquent tout ce qui pourrait être fait pour déboucher sur des résultats concrets, à l'image des stratégies menées dans les régions françaises Hauts-de-France, Aquitaine et Grand Est, avec laquelle des partenariats ont déjà été noués par le passé.

Aides et investissements à effets multiplicateurs

Un accompagnement du financement des projets pourrait en effet assurer la relance du secteur. Il serait profitable de développer la possibilité de financer des projets d'ampleur. Par exemple, la création d'un Wallivre sur le modèle Wallimage. Mais aussi d'encourager la production (ex. : un tax shelter du livre) et le développement de la logistique. Ainsi, le projet de distribution mutualisée des petits et moyens éditeurs devrait être davantage soutenu pour un meilleur accès au livre belge sur le territoire. Encourager l'achat de livres par les pouvoirs publics à destination de publics cibles comme les écoles, serait aussi une manière de soutenir tout l'écosystème à l'instar de ce qui avait été fait lors de la crise sanitaire.

Innovation et durabilité

Le secteur du livre, en Belgique comme à l'étranger, est en pleine révolution technologique (innovation du livre papier, numérisation, IA notamment) et écologique. Il est indispensable donc de financer l'innovation dans notre secteur, afin qu'il puisse évoluer et se réinventer. Le nécessaire investissement dans le soutien à l'innovation doit aussi permettre une transition écologique étudiée et intégrée à la stratégie de développement du secteur.

Valorisation du patrimoine

Le secteur du livre relève bien évidemment du patrimoine littéraire (auteurs/autrices, œuvres), éditorial (production, maisons d'édition) et mobilier (librairies, bibliothèques, centres culturels, tiers lieux) qui constitue l'identité littéraire belge francophone ; il est impératif de le préserver. Les bibliothèques jouent en effet rôle important de conservation et de diffusion du livre auprès de tous les publics et en particulier des écoles : elles pourraient davantage être des tiers lieux, porteurs de projets et de résidence artistique (rayonnement).

III. Export - International

Accès aux fonds et projets européens

Le livre a toujours été un vecteur important des valeurs européennes. Or, le secteur est actuellement coupé de la dynamique européenne pourtant très présente via Europe Créative et Move EU (mobilité, traduction, création). Un projet du PILEn serait de structurer une veille aidant au montage et au suivi des dossiers pour les différentes catégories d'acteurs et d'actrices (auteurs/autrices, éditeurs/éditrices, libraires).

Soutien à la promotion et à la distribution à l'étranger

À l'exception de la bande dessinée et du livre jeunesse, une portion importante du livre belge francophone édité en Belgique peine à s'exporter. Cela est dû, notamment, à un manque d'accès à un distributeur pour les marchés hors Belgique, d'où l'importance du soutien au projet de distribution mutualisée et aux actions de promotion.

Encourager les ventes de droits

La vente de droits, lorsqu'elle se produit, peut représenter une part importante du chiffre d'affaires d'une maison d'édition et est d'autant plus effective lorsqu'elle est associée à une aide à la traduction. Cela participe aussi au rayonnement de la production belge francophone dans le monde. Il est nécessaire de l'encourager via des aides et sur des périodes longues.

Attirer des projets de création à Bruxelles et en Wallonie

Le lien entre la création du livre et les autres produits culturels ou possibilités d'exploitation dérivée (jeux vidéo, livres audio, films, animation, etc.), déjà présent notamment au niveau du livre de jeunesse et de la bande dessinée, est à renforcer.

IV. Contrat de filière

Prise en compte des réalités des Lettres et du Livre

Le contrat de filière signé en 2022 prend essentiellement en compte la dimension culturelle des « Lettres » au détriment de la dimension économique du « Livre ». Il est important que le contrat de filière puisse les englober toutes les deux. Les outils développés jusqu'à présent doivent être organisés et structurés de manière à porter le secteur dans son ensemble et à participer à une véritable vision stratégique du livre en Belgique francophone.

Le rôle des Régions

Les Régions ont un rôle d'activation du Contrat de filière au niveau local. Il faut donc briser l'enclavement du contrat de filière, tel qu'il se présente actuellement, et inclure tous les territoires. En effet, le contrat de filière possède un double ancrage Communauté française / bassins régionaux à ne pas négliger.

Opérationnalisation du contrat de filière

Actuellement, le Contrat de filière ne permet aucune innovation supplémentaire dans le secteur du livre. Son opérationnalisation pourrait être réalisée via la création d'un outil de coordination qui porterait le Contrat de filière et déléguerait les activités à d'autres structures ou institutions, avec une participation potentielle d'une structure dynamique telle que ST'ART, comme c'est le cas de l'Agence régionale des Hauts-de-France (AR2L) en France, de la SODEC au Québec ou du Fonds flamand des Lettres. Le PILEn peut préparer le travail de mise en place de cet outil, en partenariat avec tous les signataires du Contrat de filière et tous les niveaux de pouvoir concernés.

Organisation et fonctionnement des pouvoirs publics

I. Constats

Le Service général des Lettres et du Livre (SGLL) n'a pas l'habitude de traiter des thématiques relatives au domaine marchand. Ce n'est pas dans ses attributions, comme c'est le cas pour le cinéma par exemple. L'une des difficultés du secteur du livre réside en effet dans la dichotomie existante entre les Lettres et le Livre ainsi que l'éparpillement des missions afférentes à la culture et à l'économie (FWB/WBI). L'essentiel des subsides alloués par le SGLL vont davantage à la promotion, à la diffusion et à la médiation qu'aux aides directes aux professionnel(le)s (voir document Transparence 2020 du SGLL).

Des outils efficaces ont bien été développés, citons notamment Librel, la campagne de promotion « Lisez-vous le belge ? », le marché public AMLI et l'opération d'achat massif de livres. Le secteur a le sentiment qu'ils pourraient être mieux structurés de manière à pouvoir réellement le porter dans le cadre d'une vision globale.

Le contrat pour la filière du livre, tel qu'il est présenté actuellement, fonctionne à l'envers par rapport à celui établi dans les régions françaises. Il part effectivement de la FWB vers les potentiels partenaires et celle-ci détermine les priorités et les projets à soutenir. De ce fait, les régions demeurent difficiles à conscientiser au livre, bien qu'elles en perçoivent l'intérêt économique. Une nouvelle énergie, plus participative, doit être impulsée dans le contrat pour la filière du livre.

En définitive, force est de constater qu'il n'existe pas actuellement de vision stratégique à long terme pour le secteur du livre.

II. Propositions

En premier lieu, il faut réconcilier les dimensions culturelle et économique des Lettres et du Livre recouvrant le secteur et développer une vision stratégique en concertation avec tous les acteurs de l'écosystème, en toute transparence sur les questions des budgets et des missions.

Ensuite, il est impératif de réinventer un consensus avec l'administration et de créer une véritable articulation des aides, avec un allègement des procédures administratives. On peut également se poser la question : n'y aurait-il pas une cohérence à rattacher le SGLL à une structure plus transversale comme le SGAT⁴ ou le SGAM⁵, si l'on considère que le livre est un média ?

4 SGAT : Service général de l'action territoriale.

5 SGAM : Service général de l'audiovisuel et des médias.

Conclusions

De nombreux phénomènes récents mettent la pression simultanément sur tous les aspects du métier : propriété intellectuelle, fiscalité, différentiel économique avec les pays voisins, évolutions technologiques, accès aux marchés, etc.

Les chiffres-clés montrent, malgré les difficultés économiques du secteur, la vivacité et l'importance du secteur des Lettres et du Livre. **Parmi toutes les industries culturelles et créatives, celle des Lettres est de loin celle qui réalise la plus grande valeur ajoutée.**

Pourtant cette **réalité est largement ignorée** par les pouvoirs publics. Les financements actuels, principalement limités aux interventions de la FWB, sont ridiculement faibles. Ce constat a été largement partagé et dénoncé par tous les représentants des partis politiques lors de la séance du 19 mars 2024 de la Commission Culture du parlement de la FWB⁷.

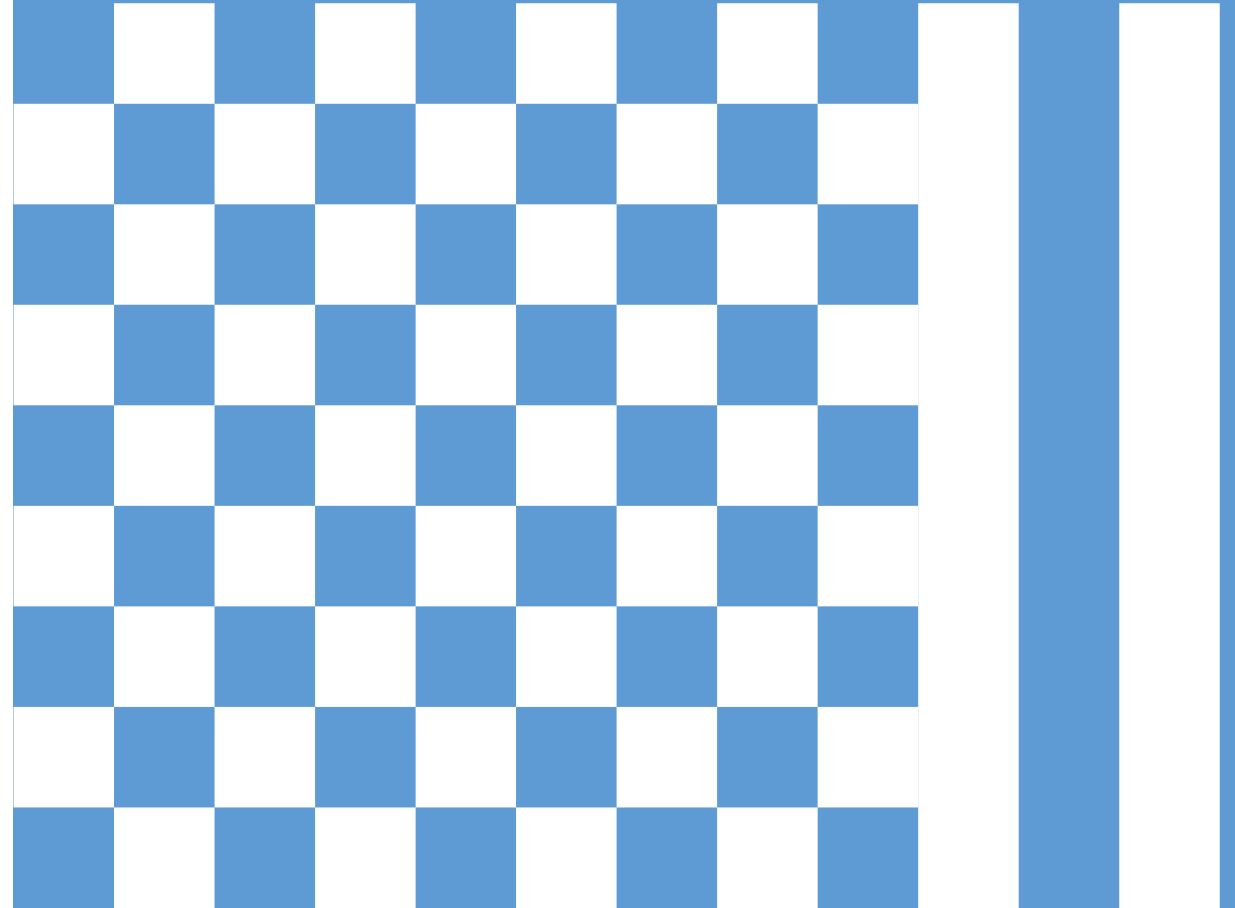
L'écosystème du livre doit bénéficier d'un **soutien continu**, de la création à la vente, en passant par la diffusion et la mise à disposition en librairies et en bibliothèques publiques. Les synergies avec d'autres secteurs et d'autres opérateurs sont essentielles pour sa croissance et son rayonnement.

C'est pour cette raison que les régions doivent **s'investir dans le Contrat de filière**, afin d'y apporter leur dynamique spécifique, qui n'est pas contradictoire avec celle de l'action artistique et culturelle de la FWB, ou celle, éducative et culturelle des provinces, des communes et des associations. Elles doivent donc être les leviers d'une **dynamisation de l'ensemble des niveaux de pouvoir** compétents dans ce secteur à fort potentiel socio-économique.

Nous demandons que la revalorisation du secteur soit inscrite comme priorité des prochaines déclarations de politiques des différents gouvernements qui seront mis en place à l'issue des prochaines élections.

⁷ Commission de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes du 19/3/2024 : <https://www.pfwb.be/agendas/commissions-permanentes-2024-03-19-001792698>

Annexes : Mémorandum des actions souhaitables et des points d'attention.



Ce mémorandum vise à lister une série d'enjeux, de problématiques, de défis actuels auxquels fait face la filière du livre, et à formuler pour y répondre des revendications claires à destination des décideurs et financeurs publics à différents niveaux de pouvoir.

Les pouvoirs publics sont parfois sensibles aux enjeux et nécessités du secteur du livre, mais notre filière a besoin d'une vision globale, partagée, rationnelle. De nombreuses possibilités d'action existent à différentes échelles pour soutenir une politique culturelle des Lettres et du Livre ambitieuse et cohérente. Nous demandons donc des aides et un soutien concret qui passeraient par un refinancement massif à destination de projets répondant à des enjeux spécifiques.

Code pictographique des compétences par niveau de pouvoir

☆ Europe ✦ Fédéral △ FWB ◇ Régional ○ Provincial ✧ Communal

1. Promotion de la lecture et du livre dans l'éducation

Points d'attention :

- △ ✧ Appliquer une politique volontariste de présence massive du livre et de la pratique de la lecture à l'école (15 minutes de lecture quotidiennes en classe pour les élèves ET pour les membres du personnel).
- △ ✧ Financer la création de bibliothèques de lecture dans chaque classe et déjà en crèche (prévoir et renforcer les budgets d'achats de livres pour les crèches, les écoles primaires (projet Manolo) ET secondaires auprès d'acteurs et d'actrices locaux de la chaîne du livre : maisons d'édition belges, librairies de proximité).
- △ ✧ Financer des animations autour du livre (lectures à voix haute, rencontres auteurs / libraires / éditeurs en classe, sorties culturelles autour du livre).
- ○ △ ✧ Renforcer le soutien aux actions d'alphabétisation/français langue étrangère.
- △ Renforcer les actions liées au développement de la lecture dans le cadre du PECA (Pacte pour un Enseignement d'excellence).
- ✧ ○ ○ Sensibiliser les pouvoirs locaux (communaux, régionaux et provinciaux) à une chaîne du livre locale (par exemple par une formation proposée annuellement).

2. Accessibilité et visibilité du livre

Points d'attention :

- ☆ ✧ Défendre l'accessibilité financière au livre via le maintien de la TVA du livre à 6 % maximum, la descendre à 5 % ou à 0 % comme en Angleterre.
- ✧ ○ △ Mieux utiliser l'heureux maillage serré des bibliothèques publiques sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles en structurant l'accès aux bibliothèques publiques, notamment par un renforcement des liens écoles-bibliothèques.
- ✧ ○ ○ △ Réitérer l'opération « Tout le monde lit » initiée par l'ADEB et la développer à destination d'autres publics (familles, entreprises).
- ✧ ○ ○ △ Soutenir les collaborations bibliothèques-librairies par des achats exclusifs dans des librairies indépendantes de proximité.

❖ ◊ ◊ ◊ ◊ Soutenir et renforcer toutes les mesures permettant au public de découvrir les œuvres et assurer une meilleure découvrabilité de celles-ci, y compris sur les plateformes numériques.

❖ ◊ ◊ Cibler les aides publiques aux structures culturelles en fonction de critères d'intégration du répertoire belge francophone dans leurs programmations (théâtres, librairies, centres culturels, bibliothèques).

❖ ◊ ◊ Promouvoir le quota de livres belges dans les librairies.

◊ ◊ Réguler les frais liés à la circulation/livraison des livres : proposer des tarifs postaux préférentiels pour les livres.

❖ ◊ ◊ Soutenir et encourager l'usage des librairies de proximité (par exemple par des primes à l'achat local).

◊ ◊ Mutualiser la diffusion/distribution du livre belge en Fédération Wallonie-Bruxelles et en France.

3. Soutien aux professionnel(le)s du livre

Points d'attention :

◊ ◊ Soutenir davantage les outils interprofessionnels qui proposent des formations, tables rondes, outils d'analyse (la formation continue adaptée aux métiers de notre filière doit faire l'objet d'aides spécifiques).

◊ ◊ Renforcer l'aide au PILEn et aux fédérations professionnelles des métiers du livre qui peuvent aider leurs membres à connaître et comprendre le fonctionnement de leur filière.

❖ ◊ ◊ Renforcer et simplifier l'accès à l'aide aux auteurs et autrices (y compris émergents) lors de la phase de création : bourses d'écriture, de recherche, résidences, soutiens divers.

❖ ◊ ◊ Créer et soutenir des pépinières éditoriales locales, portées par les fédérations professionnelles.

◊ ◊ Soutenir en priorité les auteurs et autrices belges édités en Belgique.

◊ Proposer des aménagements des droits d'auteur et droits voisins en lien avec leurs conséquences fiscales et sociales.

◊ Développer un tax shelter appliqué à la filière du livre pour soutenir le développement économique du secteur.

◊ Intégrer le livre et l'édition numérique dans les politiques régionales.

◊ Ouvrir au secteur du livre les aides régionales à l'innovation.

◊ ◊ Financer l'informatisation des librairies labellisées.

◊ ◊ ◊ Soutenir le développement de projets de vente en ligne, y compris dans les aides à l'édition.

◊ Maintenir un pôle d'attaché(e)s de presse mutualisé pour les acteurs et actrices de la filière.

◊ ◊ Maintenir et renforcer la prospection et la représentation à l'international.

◊ ◊ ◊ Instauration d'une concurrence loyale entre librairies et GAFAs : obliger les GAFAs à se conformer au décret relatif à la protection culturelle du livre et au prix unique du livre, notamment sur la question des frais de port / taxer correctement les GAFAs / éviter l'évasion fiscale.

◊ ◊ ◊ Lutter contre les fusions et la plateforme du secteur en mettant en place des règles équitables entre les différents acteurs et les petits commerces.

◊ Une exonération de la taxe patrimoniale sur les ASBL du secteur, en particulier les bibliothèques.

❖ ◊ ◊ ◊ Supprimer les freins à l'installation des petites structures (maisons d'édition, librairies, etc.) en allégeant la fiscalité sur le modèle pratiqué par le CNL en France.

4. Promotion et visibilité des œuvres belges

Points d'attention :

❖ ◊ ◊ ◊ Soutenir l'organisation de salons et événements autour du livre et de la littérature.

❖ ◊ ◊ ◊ Soutenir les éditeurs/éditrices pour qu'ils y participent et y exposent.

❖ ◊ ◊ ◊ Soutenir les libraires dans leur rôle d'animation / action culturelle et sociale : financer l'organisation d'événements, rencontres, signatures, présentations de livres, etc.

◊ ◊ Financer la création d'un outil de référencement global du livre belge francophone – le PILEn pourrait assurer le rôle de gestionnaire de projet en confiant le développement technique à un tiers et en effectuant le suivi.

❖ ◊ ◊ ◊ Pérenniser et développer davantage les actions et campagnes actuelles ou passées qui ont fonctionné (campagne « Lisez-vous

le belge », campagnes d'achat massif de livres belges par les bibliothèques pour diffuser largement la littérature belge, pérenniser le site-vitrine Wallonie-Bruxelles Édition et sa publication papier).

△ Intégrer la diffusion des œuvres littéraires belges francophones dans les obligations des secteurs publics et parapublics (contrat de gestion de la RTBF, télévisions et radios de proximité).

5. Responsabilité sociétale

Points d'attention :

◇ ○ ◇ △ Sensibiliser et soutenir les initiatives visant à développer l'écoresponsabilité des acteurs de la chaîne du livre.

✦ ☆ Encadrer le développement des intelligences artificielles par des dispositions légales veillant au respect des droits d'auteur.

VI. Résumé des revendications

Le soutien au secteur des Lettres et du Livre doit être refinancé massivement, mieux coordonné, modernisé, renforcé et simplifié.

Nous revendiquons...

1. Un refinancement massif de la filière Lettres & Livre, à l'image de ce qui se fait dans d'autres régions, en France ou au Québec. L'indexation des subventions est un strict minimum, un refinancement plus conséquent est plus que nécessaire.

2. Une meilleure coordination entre les différents niveaux de pouvoir pour une collaboration efficace au sein du Contrat de filière : les différents travailleurs de la filière ne devraient pas devoir souffrir de la fragmentation institutionnelle des compétences.

3. Le renforcement des moyens alloués aux initiatives interprofessionnelles comme le PILEn. Les structures de formation existantes doivent être mieux soutenues et pouvoir développer des outils qui proposent une information centralisée.

Nous demandons donc :

✦ ○ ◇ △ Une pleine politique globale des écritures et du livre, culturelle et socio-économique pour renforcer le modèle économique de notre filière. Nous avons besoin d'une meilleure coordination des différents niveaux de pouvoir, que les politiques soutiennent l'innovation et les acteurs locaux : auteurs et autrices, éditeurs, libraires, bibliothécaires.

✦ ☆ Le maintien de la TVA du livre à 6 % maximum – une diminution à 5 % ou à 0 % (comme en Angleterre) serait souhaitable.

◇ △ La création d'un fonds Wallivre.

△ ✦ La création d'un outil de référencement du livre belge francophone qui puisse servir de pierre angulaire à une politique ambitieuse en soutien au livre belge.

✦ ○ ◇ △ Que les différents niveaux de pouvoir politique défendent et promeuvent la lecture à leur échelle, en soutenant toutes les actions qui remplissent cet objectif.

✦ Des aménagements des droits d'auteur et droits voisins au regard de leurs conséquences fiscales et sociales sur les auteurs et autrices.

✦ Un tax shelter appliqué au livre pour soutenir le développement économique du secteur, en intégrant tous les acteurs de la filière au débat.

◇ △ Un refinancement des outils interprofessionnels, générateurs d'économies d'échelle : formations, tables rondes, outils d'analyse, etc.

◇ △ Un renforcement de l'aide au PILEn et aux fédérations professionnelles, que le soutien reçu soit adapté aux nouvelles compétences et aux nouveaux défis auxquels le secteur doit faire face.

○ ◇ △ Une revalorisation des écritures et du livre belge, favoriser la médiation par des professionnels des écritures et du livre (événements, campagnes, etc.).

✦ ○ ◇ △ Que les pouvoirs régionaux, provinciaux et locaux s'impliquent dans le soutien à la filière et valorisent le contrat de filière. Celui-ci doit être opérationnalisé, élargi et pérennisé.

Sources

ADEB – chiffres-clés du secteur 2022 :

https://www.adeb.be/pdfs/statistiques/syntheses/Adeb_Stat%202022_Synthese.pdf

Contrat pour la filière du livre : https://pilen.be/sites/default/files/documents/contrat_de_filere_ppt_pilen_24.01.2022_nvwk.pdf

Memorandum de la du SLFB (février 2024) :

<https://www.leslibrairiesindependantes.be/la-vie-du-livre/308-memorandum-de-l-association-des-librairies-independantes-en-vue-des-elections-2024>

Memorandum de l'ADEB (novembre 2023) :

https://www.adeb.be/pdfs/Point%20presse%20%26%20communique%20C3%A9s/M%20C3%A9morandum/MemoADEB-2023_LD.pdf

Note sur les propositions des auteurs et autrices de la Scam et de la SACD dans le cadre de la préparation des nouvelles législatures 2024-2028.

Étude de l'asbl Bela sur la situation socio-économique des auteurs et des autrices de livres en FWB :

https://www.scam.be/images/CDR/5.Publications/Bela_Etude_DEF.pdf

PILEn, mars 2024

Coordonnées de contact :

PILEn asbl
Rue du Prince royal, 87
1050 Bruxelles
info@pilen.be

